



Erreur de calcul de mes repos compensatoires et cp

Par **rose001**, le **01/09/2014** à **10:12**

Bonjour,

J'ai pris mes repos compensatoires et cela a été validé par la direction (j'ai le document signé par la direction), et là on me dit que je n'ai plus droit à mes repos compensatoires (erreur sur le logiciel). En me basant sur ce document j'ai pris des billets pour aller à l'étranger.

A-t-on le droit d'annuler mes congés après une validation sachant que l'erreur vient de leur part ?

Que dois-je faire ? (car si je prends mes cp je n'aurai pas le même nombre de jours et cela pose problème pour mon voyage)

Merci d'avance pour vos réponses :)

Par **P.M.**, le **01/09/2014** à **12:30**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir de quel repos compensateur il s'agit et si l'erreur est avérée

Je présume que vous ne les avez pas encore pris mais avez fait une demande pour les prendre laquelle a été dans un premier temps validée...

Par **rose001**, le **01/09/2014** à **12:58**

Bonjour,

Merci pour votre réponse ces repos sont dus grâce à mes heures supplémentaires.

Effectivement j'ai un document signé par la direction qui a validé ma demande y a 3 mois et vendredi dernier je reçois un appel stipulant qu'il y a eu une erreur au sein du logiciel (et de ce fait même sur mes fiches de paie, sur les quel je me suis basé pour demandés mes congés)sachant que je prends l'avion ce jeudi

Par **rose001**, le **01/09/2014** à **12:58**

Bonjour,

Merci pour votre réponse ces repos sont dus grâce à mes heures supplémentaires.

Effectivement j'ai un document signé par la direction qui a validé ma demande y a 3 mois et vendredi dernier je reçois un appel stipulant qu'il y a eu une erreur au sein du logiciel (et de ce fait même sur mes fiches de paie, sur les quel je me suis basé pour demandés mes congés)sachant que je prends l'avion ce jeudi

Par **P.M.**, le **01/09/2014** à **16:01**

Si l'employeur veut contester la durée du repos compensateur, il faudrait qu'il vous en fournisse les éléments par écrit, en tout cas l'autorisation d'absence vous a été donnée...

Par **rose001**, le **01/09/2014** à **16:03**

merci